



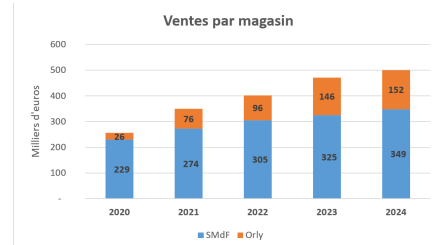
MOT DU TRÉSORIER

4

Les comptes de l'année 2024 (en cours de certification par le Commissaire Aux Comptes)

Au cours de l'Assemblée générale annuelle qui aura lieu le vendredi 23 mai, notre trésorier **Marc Laimay** présente et commente les chiffres du bilan et du compte de résultat. Notre Experte Comptable **Virginie Jestin** du Cabinet comptable **Sceel Axes** et notre Commissaire Aux Comptes **Benoît Berthou** du Cabinet **Bugeaud** assistent fidèlement, chaque année, à cette rencontre obligatoire mais néanmoins très conviviale !

Le chiffre d'affaires progresse de 1 % pour atteindre 536K€ réalisé principalement par les ventes dans nos deux Ressources. Celui d'Orly représente 30 % des ventes des magasins. Après trois années de belle progression, il atteint plus de 150K€ en 2024. La Ressourcerie de Saint-Maur-des-Fossés enregistre, de son côté, près de 350K€ de recettes.



Le reste du chiffre d'affaires provient des manifestations, brocantes, ventes de matières (métaux notamment), ventes en ligne, sans omettre les recettes de notre grand rendez-vous festif des **Automnales** organisé chaque début octobre qui contribue à la notoriété d'**approche** et accueille de nombreux visiteurs.

Les subventions publiques (**État, Région, EPT Grand-Orly Seine Bièvre et Département**) et en particulier les aides aux postes se sont accrues corrélativement à l'augmentation du nombre de salariés en parcours d'insertion (15 équivalents temps plein à Saint-Maur-des-Fossés et 12 à Orly). Par ailleurs, **approche** a obtenu un financement d'exploitation de 67K€ du **Fonds Social Européen** au titre de l'année 2024 qui sera encaissé dans les prochains mois.

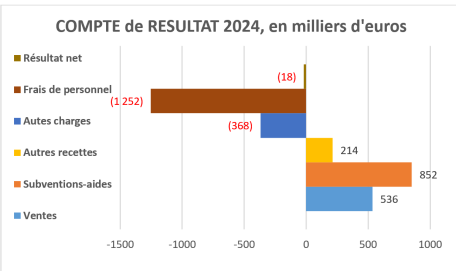
Les communes de **Saint-Maur-des-Fossés** et d'**Orly** soutiennent toujours fidèlement votre association.

approche bénéficie, par ailleurs, de contributions de personnes morales (**Agence Immobilière Rasle, Crédit Agricole, Rotary club de Nogent-Le Perreux, CSE de la Caisse d'Épargne Ile-de-France,...**) pour financer ses missions et ses investissements.

Les actions menées par les réseaux du réemploi portent leurs premiers fruits. Une partie (encore faible) des sommes collectées par les éco-organismes des filières du textile et des déchets électriques et électroniques financent les structures qui permettent leur recyclage. À ce titre et grâce à la traçabilité informatique des flux de matières mise en place par **approche**, près de 40K€ de recettes sont acquises au titre de 2024 contre 7K€ en 2023.

approche dénombre 413 adhérents pour l'année 2024. Les dons des particuliers, ponctuels et mensuels, sont stables.

Les frais de personnel constituent plus des 3/4 de nos charges. Ils incluent une prime de partage de la valeur égalitaire versée à l'ensemble des salariés.



Le compte de résultat de l'année 2024 est résumé ci-contre et affiche un déficit de 18K€, à comparer à un excédent de 50K€ en 2023. Cela représente un peu moins de 1 % de notre budget annuel qui dépasse 1,6 million d'euros en 2024.

La trésorerie d'**approche**, à la clôture de l'année, est en diminution par rapport à fin 2023 notamment à cause du décalage entre les décaissements de frais de fonctionnement et l'encaissement des subventions d'exploitation. Elle représente un peu moins de 3 mois du budget de 2024.

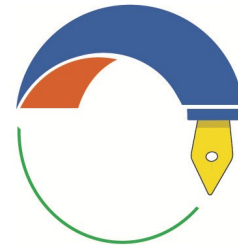
L'association a investi 33K€ en 2024 pour acquérir principalement du matériel de production et équiper le site d'Orly d'un système de vidéo-surveillance.

Rendez-vous à notre prochaine Assemblée Générale où vous pourrez avoir davantage d'informations sur notre bilan annuel, moral comme financier.

En parallèle, les équipes de salariés et de bénévoles travaillent depuis quelques semaines déjà sur nos projets et axes de réflexions de 2025 dont la fête automnale qui aura lieu le samedi 4 et dimanche 5 octobre 2025. La maison **approche** transformera alors son site Saint-Maurien en prairie de l'Ouest américain. Rodéo et musique country seront notamment au programme.

Entrenez-vous et « Save the date » !

Marc Laimay
Trésorier



Le Petit Rapprocheur

approche - 94100 Saint-Maur-des-Fossés - 94310 Orly - 01 48 83 13 67 - www.association-approche.com.fr



Bénévoles et salariés avant « Les Automnales » - Octobre 2024 - Saint-Maur-des-Fossés

MOT DE LA PRÉSIDENTE	1
FOCUS RESSOURCERIE	2
VIE ASSOCIATIVE	2
PRIORITÉ INSERTION	3
MOT DU TRÉSORIER	4

HORAIRES D'OUVERTURE

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS
Mercredi, Jeudi, Vendredi : 15h00 à 18h30
1^{er} et 3^e Samedi du mois : 15h00 à 18h30

ORLY

Mercredi, Vendredi : 15h00 à 18h15
Jeudi : 10h30 à 13h00
1^{er} Samedi du mois : 15h00 à 18h15

N°107 - AVRIL 2025



MOT DE LA PRÉSIDENTE

approche, toujours dans l'action !

Alors que cette nouvelle année est déjà bien entamée, il est essentiel de faire le point sur les avancées de nos projets et de partager nos ambitions pour 2025.

L'année 2024 est marquée par des efforts significatifs dans plusieurs domaines clés.

Gouvernance : Nous avons franchi une étape importante avec la mise en œuvre des recommandations de l'audit de la Gouvernance réalisé en 2022 par Marie-Hélène Laimay, Présidente du Comité d'audit et d'éthique d'**Areva**. La révision de nos statuts, soumise au vote lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire le 26 avril 2024, ainsi que la finalisation du règlement de la Gouvernance, témoignent de notre volonté d'améliorer notre fonctionnement pour assurer la pérennité d'**approche**. Au cours de cette année 2024, Marie-Hélène a assuré, toujours bénévolement, le pilotage de l'**élaboration de notre cartographie des risques**. Administrateurs, salariés permanents et bénévoles impliqués dans cette démarche collective ont permis la réalisation de l'état des lieux présenté et discuté en Conseil d'Administration en janvier 2025.



Bénévolat : Une attention est portée plus particulièrement sur le site d'Orly. L'objectif est d'y développer le soutien bénévole en tirant parti de l'expérience accumulée à Saint-Maur-des-Fossés au cours de ces 34 dernières

années. Aujourd'hui, ce sont près de 10 personnes qui mettent leur temps et leurs compétences en soutien de l'équipe Orlysiennne dans les ateliers de tri, l'accompagnement individuel des salariés ou la confection des colis alimentaires distribués bimensuellement aux salariés en parcours professionnel.

Communication : La refonte de notre site internet mis en ligne en avril 2025 et une présence renforcée sur les réseaux sociaux visent à mieux refléter notre mission et à engager davantage notre communauté.

Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) : Nous avons initié l'évaluation de notre impact sociétal. Grâce à quatre jeunes diplômés mandatés par le **Réseau National des Ressources et Recycleries (RNRR)** pour travailler sur le « bilan carbone des Ressources », nous disposons désormais de l'outil qui va permettre de réaliser notre propre bilan carbone.

Dans la lignée de ces projets, **des objectifs ambitieux sont définis pour 2025**.

Nous visons à atteindre 500 adhérents (page 2), à finaliser notre cartographie des risques et à définir des plans d'actions adaptés. De plus, nous allons effectuer un inventaire de nos systèmes d'information et réaliser notre bilan carbone grâce à la grille du **RNRR**.

Et comme nous aimons partager des moments sympathiques et chaleureux à **approche**, préparez-vous à vivre des journées pleines de

joie et de convivialité, où salariés et bénévoles se mobilisent pour vous accueillir dans une ambiance festive. Venez en famille ou entre amis pour soutenir nos initiatives mises en œuvre par les équipes de salariés et de bénévoles.

- Samedi 5 juillet à Orly pour **La journée qui rapproche**.

- Samedi 4 et dimanche 5 octobre à Saint-Maur-des-Fossés pour **La Petite Ressourcerie dans la prairie**.



Nous avons hâte de vous y voir nombreux !

Je suis convaincue qu'ensemble, nous pouvons continuer à avancer et à faire de notre association une actrice majeure dans les domaines de l'insertion et du réemploi solidaire. L'action menée au sein de nos Ressources est une des façons de lutter contre l'hyperconsommation de masse d'articles de qualité médiocre et produits loin de nos frontières dans des conditions de concurrence sociale déloyale...

Merci à tous pour votre engagement à nos côtés. Bien chaleureusement,



Anne-Christine Bandin
Présidente



NOUS SOUTENIR

NOM _____ PRÉNOM _____

TÉLÉPHONE _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

COURRIEL _____

ADHÉSION ☐ 15 € ☐ 30 € (MEMBRE BIENFAITEUR)

DON PONCTUEL ☐ 100 € ☐ 50 € ☐ 20 € ☐ _____ €

DON MENSUEL ☐ 20 € ☐ 15 € ☐ 10 € ☐ _____ € (RIB À JOINDRE)

DATE _____ SIGNATURE _____

Pour tout don ou adhésion, je reçois un reçu fiscal.

Loi TEPA du 22/08/07 Déduisez votre montant de l'IR (66 %) ou de l'IFI (75%).

Nom et adresse du créancier : association approche - 7 ter avenue Marie Louise - 94210 La Varenne St-Hilaire - N° ICS : FR22ZZZ576279

L'association dispose d'un fichier informatique. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Ce fichier reste uniquement en interne. Pour toutes demandes de rectification ou d'annulation, merci de contacter le directeur.



ÉVÈNEMENTS

Samedi 3 Mai

Vente de plantes avec Graine de Jardinier Saint-Maur-des-Fossés

Vendredi 23 Mai

Assemblée Générale Saint-Maur-des-Fossés

Dimanche 8 Juin

Fêtons la Nature Maison de la Nature, Saint-Maur-des-Fossés

Samedi 4 Juillet

La journée qui rapproche Orly

Jeudi 31 Juillet

Dernier jour avant la fermeture des deux Ressources

Mercredi 27 Août

Réouverture des deux Ressources

Samedi 4 & Dimanche 5 Octobre

Les Automnales Saint-Maur-des-Fossés



FOCUS RESSOURCERIE

Une loi française pour encadrer la fast-fashion ?

Chaque Français achète en moyenne 48 vêtements par an.

L'industrie textile, longtemps perçue comme un symbole de créativité et d'innovation, est aujourd'hui pointée du doigt pour son impact environnemental et social désastreux. La fast-fashion, caractérisée par une production de masse à bas coût et un renouvellement incessant des collections, est au cœur de cette problématique.

Des enjeux environnementaux alarmants

La fast-fashion est responsable d'une pollution massive à toutes les étapes de son cycle de vie. En France, l'accumulation de déchets textiles représente un défi majeur pour les collectivités locales. Les centres de tri sont saturés. Une part importante des vêtements usagés finit incinérée ou enfouie. De plus, la production de vêtements à l'étranger a un impact carbone considérable, contribuant aux émissions de gaz à effet de serre.

Des conséquences sociales désastreuses

Au-delà de son impact environnemental, la fast-fashion est également synonyme d'exploitation humaine. Les travailleurs de l'industrie textile, souvent situés dans des pays en développement, sont soumis à des conditions de travail déplorables et à des salaires de misère. La course effrénée aux bas prix alimente un système qui bafoue les droits humains et entretient la pauvreté.

Une loi française pour encadrer la fast-fashion

Face à ces enjeux, une proposition de loi visant à encadrer l'industrie textile, déposée au Sénat le 30 janvier 2024 par la députée Anne-Cécile Violland, prévoit :

- L'interdiction de la publicité pour les produits de la fast-fashion.
- Un système de bonus-malus pour encourager les pratiques vertueuses.
- Le renforcement de l'information des consommateurs sur l'impact environnemental et social des vêtements.

Une mobilisation citoyenne essentielle

L'adoption de cette loi représente une étape cruciale pour amorcer une transition vers une mode plus durable et responsable. La mobilisation citoyenne joue un rôle déterminant pour faire pression sur les décideurs politiques et les acteurs de l'industrie textile.

Une procédure législative qui s'étend

Le 14 mars 2024, l'Assemblée Nationale adopte, à l'unanimité et en première lecture, la proposition de loi. Un an plus tard, le texte n'étant toujours pas passé au Sénat, la coalition « **Stop Fast-fashion** » lance une grande action médiatique particulièrement réussie. Des tonnes de sacs de vêtements usagés sont déposées en face du Sénat, devant le jardin du Luxembourg.

La nouvelle date pour le vote de la loi au Sénat est prévue le 19 mai 2025.



Membres de la coalition « **Stop Fast-fashion** »

Un projet de loi sérieusement amputé

Durant le passage en commission préalable à la plénière, le projet est amputé.

- L'interdiction de la publicité est supprimée.
- Et surtout, les pénalités basées sur l'affichage environnemental français disparaissent, remplacées par une formulation floue sans garantie d'application.

Conclusion

La lutte contre la fast-fashion est un enjeu majeur du XXIe siècle. Elle nécessite une prise de conscience collective sur nos modes de consommation et une action coordonnée de tous les acteurs : pouvoirs publics, entreprises, citoyens. **Ensemble, nous pouvons construire un avenir où la mode rime avec respect de l'environnement et des droits humains.**



Action du 14 mars 2025



VIE ASSOCIATIVE

Objectif 2025 : 500 adhérents - Nous avons besoin de vous !

Notre nombre d'adhérents fluctue aux alentours de 450 depuis plusieurs années. Dans ses projets de développement, le Conseil d'Administration a souhaité atteindre, enfin, le nombre de 500 en 2025 ! La « commission adhérents » composée de 6 membres bénévoles est créée en janvier.

Isabelle, Vice-Présidente, en assure la coordination. Sa mission : réussir ce challenge ! Grâce... à vous !

Vous êtes adhérent en 2025 ? Merci !

Vous avez adhéré l'an passé mais pas encore renouvelé votre engagement ? Merci d'y penser ! **approche** est comme un voilier qui navigue sur les eaux de la solidarité. Votre adhésion, c'est le vent qui nous permet d'avancer.

Notre structure dédiée à l'insertion des personnes éloignées de l'emploi ne peut pas fonctionner sans le soutien financier mais aussi moral des membres adhérents.

- Tout d'abord, le montant de vos dons et adhésions représente une part significative de notre budget !

- Par ailleurs, recevant des subventions publiques, nous devons démontrer solidité et crédibilité dans les dossiers. Le nombre d'adhérents est ce gage demandé par les financeurs ! Rallier un nombre significatif d'adhérents témoigne de l'attrait et de l'impact d'une association, renforce sa légitimité et influence positivement l'évaluation des demandes de financement !

- Enfin, votre geste dynamise et stimule toute l'équipe d'administrateurs, salariés et bénévoles !

Aidez-nous à gagner ce challenge !

Quels sont vos avantages d'adhérent ?

- Vous êtes convié à l'Assemblée Générale annuelle. Y assister permet d'être informé de nos activités, projets et résultats. Présidente, Trésorier et Directeur présentent le bilan de l'année écoulée permettant ainsi d'assurer la transparence de notre fonctionnement. Moment clé dans la vie d'une association, c'est l'occasion de vous exprimer et d'échanger sur les sujets qui vous touchent. Cette rencontre annuelle (23 mai 2025) favorise le rapprochement entre adhérents, administrateurs, salariés et partenaires.

- Si vous êtes imposable, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu de 66 % (ou encore de 75 % sur l'Impôt sur la Fortune Immobilière).

Chaque année, pour renouveler son adhésion (15 € ou 30 €), il faut réinitier la démarche. Ce n'est pas automatique ! Alors, nous vous sollicitons par courrier électronique ou postal, via les réseaux sociaux, ou dans un article du **Petit Rapprocheur** tel que celui-ci.

Isabelle Proust - Vice-Présidente et
Coordinatrice de la Commission Adhésions

Pour faciliter la démarche, vous pouvez adhérer depuis notre site Internet :

<https://association-approche.com.fr>

Ou en scannant ce QR code :

Vous pouvez aussi nous soutenir par des versements réguliers. Ces derniers nous offrent une visibilité financière nous permettant de planifier nos actions à long terme.



PRIORITÉ INSERTION

Azza et Isciane, l'insertion aux deux visages

Azza et Isciane sont arrivées à *approche* à quelques mois d'intervalle, il y a deux ans, la première comme Chargée d'Accompagnement Social et Professionnel, la seconde comme Encadrante Technique. Deux postes différents mais étroitement liés.

Si **Isciane**, jeune diplômée en développement durable et déjà adepte des Ressourceries, a choisi de postuler à **approche** « avant tout, par goût pour la seconde main », **Azza**, à l'inverse, avoue volontiers qu'elle ne connaissait rien à l'Économie Sociale et Solidaire, ni au réemploi avant son stage chez **approche** dans le cadre d'une reconversion comme Conseillère en Insertion Professionnelle. « Moi, tout ce que je voulais, c'était aider », se rappelle-t-elle. Séduite par l'implication de l'équipe - « Je ne savais pas que ça existait encore, des gens comme ça ! » - elle la rejoint pour de bon, sitôt son diplôme obtenu.

En tant que chargée d'accompagnement, **Azza** reçoit individuellement, à intervalles réguliers, les salariés en insertion. Elle les conseille pour l'accès à l'hébergement, à la santé. Elle les guide dans leurs démarches administratives et les aide à définir un projet professionnel solide. Le reste du temps, ces mêmes salariés, sous la direction d'**Isciane**, travaillent à réceptionner et à trier les tonnes de vêtements et de linge de maison déposées chaque semaine chez **approche**. Pour ces personnes issues d'horizons divers et maîtrisant parfois mal le français, pas toujours facile d'identifier comme tels, des motifs de Noël, de retenir les noms des articles ou de comprendre la saisonnalité des vêtements. Le travail exige également de savoir se concentrer, tenir une cadence, suivre des directives précises pour le tri et le rangement. « Je leur donne une méthode de travail », explique **Isciane**, « ensuite je les laisse faire et j'observe comment ils se débrouillent ».

Isciane et **Azza** travaillent alors ensemble sur les difficultés identifiées. Si **Isciane** constate qu'un salarié a du mal à comprendre ce qu'on lui dit, **Azza** cherchera à l'inscrire à une formation en français, ou à le mettre en relation avec un bénévole qui lui dispensera des cours individuels. De son côté, **Isciane**



Azza et Isciane

insistera sur le vocabulaire et la reformulation des consignes au quotidien. Si **Isciane** identifie un problème de ponctualité, **Azza** s'attachera à en rechercher la cause lors des entretiens individuels d'accompagnement social : le salarié dort-il à la rue ou dans des conditions précaires ? A-t-il des difficultés à évaluer un temps de trajet ? Ou pense-t-il, tout simplement, que la ponctualité est un détail ? « Il y a cette idée parfois que l'Insertion par l'Activité Économique, ce n'est pas un vrai travail, qu'on n'a pas vraiment d'obligations » déplore **Azza**. Toutes deux peuvent alors décider d'organiser un entretien tripartite avec le salarié pour lui rappeler d'une même voix que malgré l'accompagnement social, on reste dans un environnement professionnel. De toute façon, elles insistent toujours beaucoup sur le savoir-être - « quand on est malade, on prévient, quand on est en retard, on prévient » - et sur « le respect des consignes », indispensables pour n'importe quel emploi ou formation. De l'acquisition de ces compétences dépend en effet la suite du parcours professionnel « Il faut les confronter à la réalité du monde du travail, car c'est cela qui garantira leur insertion à long terme », rappelle **Isciane**.

Et c'est à **Azza** qu'il revient de construire, avec les salariés, les étapes de l'après-**approche**. Lorsqu'une personne est parvenue à faire émerger un projet professionnel, **Azza** en parle à **Isciane** pour qu'elle lui confie des tâches en

rapport. Par exemple, une salariée qui souhaitait s'orienter vers les métiers de la sécurité s'est vue chargée par **Isciane** de la surveillance des entrées et des sorties du magasin. Une autre qui voulait travailler comme employée de libre-service est régulièrement affectée au réassort des rayons en plus de ses tâches habituelles.

Pour autant, **Azza** et **Isciane** ne partagent pas tout. Les spécificités de leurs postes restent parfaitement délimitées. « Dans mes fonctions, j'ai un devoir de confidentialité » souligne **Azza**. « Je n'ai aucune envie de tout savoir », renchérit **Isciane**, « je suis même contente de ne pas entrer dans les détails... ». Cette distinction entre le volet social et le volet professionnel est également appréciée par les salariés en insertion, qui ne souhaitent pas que le regard porté sur eux par leur manager ou leurs collègues sur le terrain soit modifié par une connaissance trop précise de leurs difficultés personnelles.

« Complémentaires » selon **Isciane**, « alliées » selon **Azza**, les deux jeunes femmes, qu'elles soient venues à **approche** par envie d'aider ou par conviction écologique, se rejoignent dans le sens qu'elles trouvent à leur travail auprès des salariés. « Leur réussite », dit **Azza**, « c'est ma réussite ! ». « Aider les autres à faire émerger un projet de vie », dit **Isciane**, « c'est vraiment ça le développement durable ».

Sylvie Laffon

Données de l'année 2024

	Saint-Maur-des-Fossés	Orly	Total
Nombre de salariés accueillis en 2024	34	29	63
Nombre d'Équivalents Temps Plein	15	12	27
Nombre de salariés recrutés en 2024	14	13	27
Sorties au 31 décembre 2024	13	12	25
50 % de sorties dynamiques : 2 CDI ; 1 création d'entreprise ; 1 CDD de plus de 6 mois ; 2 CDD de moins de 6 mois ; 3 entrées en formation qualifiante ; 1 départ en retraite			

Offrir une seconde chance aux Hommes en donnant une seconde vie aux objets ...